

Valognes

Harcèlement : le collège pilote pour la Manche



Les parents d'élèves étaient conviés, jeudi soir, à une réunion autour du harcèlement scolaire. Des actions sont expérimentées avant d'être étendues dans tout le département.

Depuis 2014, la gendarmerie et la Maison des adolescents sont accueillis au collège Félix-Buhot pour informer les élèves de 6^e et 5^e sur les situations de harcèlement. Jeudi soir, une vingtaine de parents ont répondu à l'invitation du principal, Florent Remeuf, pour échanger sur le harcèlement à l'école.

Anne-Claire Jouault, accueillante et écoutante à la Maison des adolescents, a rassuré : « **85 % des adolescents vont bien, 10 % ont une traversée tumultueuse de l'adolescence et 5 % ont des difficultés sévères. Ces derniers peuvent être orientés vers le soin psychiatrique.** »

Les métamorphoses, physiques et psychologiques de l'adolescence – « **encore petit mais pas tout à fait grand** » – sont un bouleversement chez l'enfant : « **Le regard de l'autre est très important et vécu différemment quand on est une fille ou un garçon.** »

« Élèves ambassadeurs »

Les chiffres du harcèlement sont inquiétants : « **12 % au collège.** » Une mère fait le calcul : « **C'est-à-dire qu'au collège, au vu de l'effectif, il y aurait 50 enfants harcelés.** » Chrystelle Maresq, adjointe au principal, démine la réflexion : « **Ce sont des statistiques. Le harcèlement se situe à plusieurs niveaux.** »

Anne-Claire Jouault a décrit les différentes formes de harcèlements : « **Insultes, surnom vexatoire, bousculades, coups, racisme.** » L'intervenante a souligné : « **Le harceleur est un enfant qui va mal et qui n'est pas toujours conscient de son emprise sur le harcelé.** »

Dans le dispositif sur le harcèlement à l'école, le collège est devenu pilote pour le département : « **C'est une prise en charge particulière,** explique Florent Remeuf. **Nous mettons en place des actions toute l'année. Une enquête sur le climat scolaire sera effectuée, la constitution d'une équipe ressource avec une formation spécifique sur le traitement des situations, une participation à un concours et également la constitution d'élèves ambassadeurs pour de la médiation. Nous expérimentons ce dispositif avant qu'il ne s'étende à tous les collèges.** »

Pour les adultes, équipe pédagogique ou parents, le harcèlement doit être déposé très tôt : « **La situation rentre tout de suite dans l'ordre et sans représailles** », confirme Chrystelle Maresq.

Une professeure principale de 3^e a évoqué une situation peu banale. Deux anciens harceleurs ont échangé sur leurs expériences envers un harceleur repéré : « **On va t'aider en t'en sortir !** »



Une vingtaine de parents a répondu à l'invitation du principal pour mieux appréhender les situations de harcèlement. -
Crédit: Ouest-France